



BULLETIN DE SESSION

Mars 2026

ÉDITORIAL

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous adresser notre traditionnelle lettre de session, à l'approche d'une session de printemps qui se déroulera dans le contexte d'importantes votations populaires (8 mars) et d'épreuves réelles pour notre démocratie : Le paquet de mesures d'allègement budgétaire 27 doit vous permettre de réaliser des économies, notamment afin de rendre à nouveau finançables des projets d'envergure tels que le renforcement rapide et durable de l'armée. Cela restera difficile et exigeant, d'autant plus que les transports, le climat et les affaires sociales nécessitent également des sommes importantes. C'est pourquoi nous vous souhaitons beaucoup d'énergie, d'inspiration, des discussions fructueuses et substantielles et des décisions appropriées pour la première session de l'année. Nous nous réjouissons de tous les entretiens thématiques et personnels que nous aurons l'occasion d'avoir avec vous au Palais fédéral.

Nous vous invitons également cordialement à un événement spécial : veuillez noter la date de notre prochaine manifestation de session, le 10 mars 2026. À l'issue de notre assemblée annuelle, nous aurons le plaisir d'accueillir le Conseiller fédéral et Ministre de la défense et des sports Martin Pfister : Dans le cadre d'une discussion modérée sur le thème «

Orientation dans le monde – Qu'est-ce qui rend la Suisse capable de se défendre, résiliente et souveraine ? », il exposera, entre autres, les défis géopolitiques auxquels la Suisse devra faire face dans les années à venir. Les membres du Parlement participeront ensuite à une table ronde. Nous nous en réjouissons beaucoup ! Merci de participer à cet événement et de discuter avec le conseiller fédéral Pfister et nous-mêmes :

[Manifestation avec le conseiller fédéral Martin Pfister, 10.3.2026](#)

Nous sommes des spécialistes des affaires publiques qui pratiquent un lobbying professionnel. Les membres de la SSPA vous transmettent de précieuses informations et de nombreuses connaissances de fond. Nous entretenons avec vous la confrontation d'intérêts professionnelle nécessaire à la démocratie. Nous nous en réjouissons.

Du côté de la SSPA, nous suivons le modèle adéquat : un lobbying professionnel qui obéit à des règles et à des principes clairs, ancrés dans notre code SSPA :

<https://www.public-affairs.ch/sites/default/files/2022-10/code-de-deontologie-sspa-fr.pdf>

Nous vous souhaitons une bonne session d'hiver.
La SSPA à votre service

Reto Wiesli
Président

Bettina Mutter
Vice-présidente

Valérie Bourdin
Membre du comité

Jean-Christophe Britt
Membre du comité

Franziska Bürki
Membre du comité

Christophe Hans
Membre du comité

Cristina Schaffner
Membre du comité

Alléger la période de Noël ?

CE, mar. 3 mars

25.4670 Mo. Regazzi

Avancer la session d'hiver de deux semaines pour favoriser le travail parlementaire de milice

La motion vise à modifier les dates des sessions et des réunions des commissions au quatrième trimestre, afin que la session d'hiver ait lieu deux semaines plus tôt et se termine, dans la mesure du possible, au plus tard le 10 décembre. La modification proposée vise à permettre aux membres du Parlement de mieux concilier leur mandat et leurs obligations professionnelles. Cela permettrait également d'alléger la période précédant les fêtes de Noël. La SSPA soutient cette demande, à condition qu'une telle modification de l'ordre du jour soit compatible avec les agendas des commissions et le déroulement des autres travaux parlementaires, et que le débat annuel sur le budget ne souffre pas de ce report.

Examiner les coûts et les avantages avant d'adapter la fréquence des sessions

CN, ven. 20 mars

25.4909 Mo. Trede

Modifier le rythme des sessions pour mieux concilier vie politique, vie familiale et vie professionnelle

Le rythme des sessions doit être adapté de manière à ce qu'à l'avenir, une session d'une semaine soit organisée chaque mois, tout en conservant le nombre de jours de session. L'objectif de la motion est d'adapter le système des sessions aux changements sociaux et de faciliter ainsi la conciliation entre la politique, la famille et la vie professionnelle. La SSPA reconnaît l'importance de cette préoccupation et la nécessité de faciliter la conciliation entre les différents domaines de la vie. Il serait toutefois judicieux de mettre en évidence les avantages et les coûts d'un tel changement fondamental du système avant d'envisager ou même de procéder à une telle modification. Les semaines de travail concentrées du Parlement, qui ont lieu quatre fois par an, ont fait leurs preuves et permettent à l'économie et à la société civile d'avoir des échanges fructueux et intensifs avec le Parlement. Quant à savoir si cela fonctionnerait mieux au niveau fédéral à un rythme mensuel, nous ne disposons actuellement pas d'arguments convaincants, ni surtout de bases scientifiques pour le prouver.

Modernisation et renforcement de la démocratie

CE, jeu. 12 mars

25.047 OCF

Loi fédérale sur les droits politiques. Modification

La modification de la loi fédérale sur les droits politiques comprend diverses adaptations du statu quo. Les dispositions relatives au vote sont notamment modifiées de manière à ce qu'à l'avenir, les personnes aveugles et malvoyantes puissent également voter dans le respect du secret du vote. En outre, une base juridique doit être créée pour la réalisation d'essais de collecte électronique des votes. Un complément au projet concernant les mesures de promotion de la démocratie et de formation politique est également en discussion. La Commission des institutions politiques du Conseil des États s'est clairement prononcée en faveur des modifications mentionnées, à juste titre. La SSPA salue ces modifications prévues, d'autant plus qu'elles répondent aux exigences actuelles en matière de participation et renforcent la démocratie.

Moins réglementer plutôt que corriger a posteriori

CN, ven. 20 mars

25.4384 Mo. Burgherr

Coup de balai juridique au Parlement

À l'avenir, selon la motion, le Parlement devrait consacrer une semaine de session par an uniquement à l'identification et à la suppression des lois et réglementations inutiles et superflues. La SSPA comprend certes que, face au flot toujours plus important et plus volumineux de textes législatifs et d'ordonnances, le désir de faire le ménage et de trier s'impose, ce qui serait tout à fait positif. Néanmoins, cette demande doit être clairement rejetée : c'est précisément le rôle du Parlement de réglementer et de travailler de manière raisonnable afin que la nécessité d'une telle action ne doive même pas être envisagée. Il serait donc grotesque que le Parlement consacre du temps de séance (rémunéré) et des fonds publics à la correction a posteriori de son propre travail parlementaire.

Extrait du Lexique du Parlement : « Groupes d'amitié »

Le registre public des groupes d'amitié géré par le Parlement suisse compte désormais 70 pages – et outre l'UE ou la Chine, toutes sortes de petits États figurent également sur la liste. Comme ces groupes ne sont pas des organes de l'Assemblée fédérale et n'ont aucun pouvoir législatif, on y trouve également des États en guerre et ceux dont le régime politique n'est que très peu démocratique – mais aussi, tout à la fin, les Nations Unies. En d'autres termes, oui, il est bon que vous, parlementaires suisses, entreteniez l'amitié et le dialogue, et que vous diffusiez ainsi de temps à autre un peu de notre démocratie dans le monde.

Nouveaux membres de la SSPA au 28.2.2026

- Céline Antonini, CSS
- Anna Bähni, Astag
- Robin Bartlett Rissi, alliance F
- Dominic Bertram, BEN Advisory Group
- Marc Epelbaum, Suva
- Daniel Fabian, F. Hoffmann-La Roche
- Jacqueline Fäs, Lidl Suisse
- Simon Forster, Amgen Switzerland
- Thomas Hofstetter, Novartis Pharma Suisse
- Severin Hohler, GastroSuisse
- Carine Ramillon, Credendo
- Meret Reifler, Roche Pharma (Suisse)
- Marina Schenker, Associations Suisse d'Assurances ASA
- Laura Schnetzler, F. Hoffmann-La Roche

Lien vers la liste de nos membres :
<https://www.public-affairs.ch/fr/membres>

SPAG | SSPA

Schweizerische Public Affairs Gesellschaft
Société Suisse de Public Affairs
Società Svizzera di Public Affairs
Swiss Society of Public Affairs

L'Association professionnelle de la branche des Affaires publiques en Suisse



- Lobbying transparent en politique, économie et culture
- Information et sensibilisation sur l'importance de la représentation d'intérêts dans le processus de décision démocratique
- Engagement pour une accréditation publique des lobbyistes professionnels.

www.public-affairs.ch

Photo Palais fédéral : Services du Parlement 3003 Berne / Béatrice Devènes
Photo Salle des pas perdus : Services du Parlement 3003 Berne / Rob Lewis

Manifestations de la SSPA

Manifestation de la session de printemps 2026

Mardi 10 mars 2026

12h00 à 14h30

Hotel Bellevue Palace, 3011 Berne

« Orientation dans le monde – Qu'est-ce qui rend la Suisse capable de se défendre, résiliente et souveraine ? »

Le Conseiller fédéral Martin Pfister, chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), s'exprime sur le sujet dans un entretien.

Dans un monde en pleine restructuration géopolitique, la Suisse est confrontée à de multiples défis en matière de politique de sécurité et de défense, tels que les menaces hybrides comme les cyberattaques, l'espionnage et les campagnes de désinformation.

- Comment la Suisse s'oriente-t-elle dans le nouvel ordre mondial ?
- À quels risques concrets la Suisse est-elle exposée ?
- Comment notre pays agit-il sur le plan stratégique, technologique et en tant que nation démocratique ?

La table ronde qui suivra permettra d'évoquer d'autres perspectives issues de différents groupes politiques.

Programme

12h00 : Déjeuner de réseautage

13h00 : Accueil

Entretien avec le conseiller fédéral

Martin Pfister

13h30 : Table ronde avec

- **Petra Gössi**, CE PLR (SZ)
- **Werner Salzmänn**, CE UDC (BE)
- **Gerhard Andrey**, CN Les Vert-e-s (FR)
- **Nicole Barandun**, CN Le Centre (ZH)

Interview et animation: **Rafael von Matt**,
Correspondant SRF au Palais fédéral

14h30 : Fin de la manifestation

Inscription via la page d'accueil de la SSPA :

[Manifestation avec CF Martin Pfister, 10.3.2026](#)

SSPA Assemblée générale 2026

Mardi 10 mars 2026

11h00 à 12h00

Hotel Bellevue Palace, 3011 Berne

Inscription :

<https://www.public-affairs.ch/fr/manifestations/2026-03-10-sspa-assemblee-generale-2026>

Manifestation de la session d'été 2026

SAVE THE DATE

Mardi 9 juin 2026

à partir de 17h30

De plus amples informations
suivront prochainement.

Cours de déontologie de la SSPA 2026

Vendredi 11 septembre 2026

9h30 à 13h00

BFH, Schwarztörstrasse 48, 3007 Berne

Inscription :

par e-mail à info@spag-sspa.ch

À propos de nous

La SSPA est l'association professionnelle des représentants d'intérêts et des lobbyistes professionnels. Étant la seule organisation de ce type en Suisse, nous veillons à une autorégulation efficace : en édictant des règles claires, nous obligeons nos membres à la transparence. Une réglementation officielle des accès fondée sur la transparence permet de connaître les représentants d'intérêts qui accèdent au Palais fédéral ainsi que leurs mandats.